

**Zeitschrift:** Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

**Herausgeber:** Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

**Band:** 92 (1994)

**Heft:** 10

## **Werbung**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

jusqu'en 1996. Il s'agit de Peter Wegmüller, de Soleure, et de Peter Kälin, de Mettmenstetten.

## 5.2 Commission du code d'honneur

P. Gfeller relève que les dispositions du code d'honneur nécessitent une révision; celle-ci sera entreprise à l'occasion. En vertu de l'article 5 de ce règlement, la SSMAF est tenue de désigner, dans le cadre de son assemblée générale, une commission suisse du code d'honneur composée d'un président, de quatre membres et d'un minimum de six suppléants. La durée du mandat est de quatre ans, selon l'art. 6.

Deux démissions ont été présentées, soit celles de René Fornerod, Fribourg, en tant qu'assesseur, et de Rezio Coppi, Cugnasco, en qualité de 5e suppléant. Pour les remplacer, les sections fribourgeoise et tessinoise ont présenté les candidatures suivantes: H. Choffet, de la Tour-de-Trême, pour la charge d'assesseur, et Vladko Minoli, de Giubiasco, pour celle de 5e suppléant.

Les autres membres se tiennent à disposition pour un nouveau mandat. Ces derniers ainsi que les deux candidats sont réélus en bloc pour une nouvelle période de quatre ans.

La commission suisse du code d'honneur se compose dès lors des membres suivants:

Président: H. R. Dütshler  
Vice-président: J. Hippenmeyer  
Secrétaire: A. Frossard

Assesseurs: H. Choffet,  
La Tour-de-Trême  
Hans Gugger, Anet  
Jürg Jenatsch, Coire  
2e suppléant: Jean-Pierre Kuhn,  
Vandoeuvres  
3e suppléant: Hans Walser, Steckborn  
4e suppléant: Jean-Jacques Rey-Belley,  
Saint-Maurice  
5e suppléant: Vladko Minoli, Giubiasco  
6e suppléant: Ernst Huber, Küssnacht

## 5.3 Divers

### Commissions:

W. Messmer a laissé entendre qu'il songeait à démissionner de sa charge de président de la commission d'informatique. La question de sa succession sera examinée en rapport avec la commission des normes. Le prof. A. Carosio continue quant à lui à présider cette dernière.

Nouvelle répartition des tâches au sein du comité central:  
Elle sera publiée dans le MPGR. T. Glathard a d'ores et déjà repris le dossier de la coordination avec la FIG dont se chargeait H. Dupraz.

## 6. Divers

### 6.1 Assemblée générale 1995

L'assemblée générale des membres du GP 1995 se déroulera dans le cadre de la rencontre des trois pays (Allemagne, Autriche, Suisse), du 16 au 20 mai 1995 à Bregenz. La

SSMAF tiendra dès lors son assemblée générale séparément du GP, mais en même temps que le GRG-SIA, les 15 et 16 septembre 1995 à Sierre. Une rencontre commune dans le cadre de l'assemblée générale sur le thème du «génie municipal» est prévue. G. Bregy, président de la section valaisanne, dit sa joie de ce que sa section ait l'honneur d'organiser l'assemblée générale 1995.

Propositions d'organisation des assemblées générales 1996 et 1997:

1996: section Nord Ouest Suisse

1997: section tessinoise

Manifestations prévues à long terme:  
L'association allemande soeur demande s'il ne serait pas possible d'organiser à l'occasion en Suisse le «Geodätentag», journée d'étude consacrée aux données géographiques (ce ne serait pas avant 2001).

## 6.2 Relations publiques

Dans le journal «L'Express» de Neuchâtel, un article a été publié au sujet de notre assemblée générale. P. Gfeller rappelle qu'il est important d'utiliser toutes les occasions qui se présentent pour manifester notre présence dans les médias.

## 6.3 OSIG

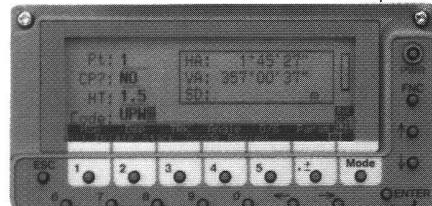
W. Bregenzer, président de l'OSIG, rappelle que la SSMAF est membre de l'Organisation Suisse pour l'Information Géographique

## Nikon bietet die totale Vermessungslösung für die Integration von Aussendienstarbeiten und Datenmanagement

- Erstklassige Entfernung- und Winkelmessung
- Zweiachs-Kompensator
- Eingebautes MS-DOS kompatibles Betriebssystem
- Zwei Laufwerke für Daten- und Programmkartens
- Memory-Karten nach dem JEIDA/PCMCIA Standard
- Hochauflösendes Grafik-LCD-Display mit 256 x 80 Pixel und mehrstufiger Hintergrundbeleuchtung
- Universelles Aussendienstprogramm AP 700 E1
- Zwei Kommunikationsschnittstellen
- Lumi-Guide-Funktion
- Spezial veredelte Optik für präzise Anzielung der Messpunkte



Das obere Kartenlaufwerk für die Programmkarre



Das untere Kartenlaufwerk für die Datenkarre

## Geo-Astor

Zürichstrasse 59a  
8840 Einsiedeln

Telefon 055 / 53 82 76  
Telefax 055 / 53 66 88